République Française

Département du Bas-Rhin



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 janvier 2023

Nombre de conseillers élus : 29

Conseillers en fonction: 27

Conseillers présents : 20 (5 procurations)

L'an 2023, le 30 janvier à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Monsieur Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 24 janvier 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH		Mme Séverine RAMSEYER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. François LARDINAIS	M. Frédéric BARTHE
M. Claude WEIL	Mme Sonia JEHL	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Jean-Jacques KNOPF	M. Éric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Florence SCHWARTZ	M. Eric HELBLING	Mme Chantal WINTZ
M. Bruno LEFEBVRE	Mme Ellia FONTAINE	M. Richard BAUMERT

Membres absents excusés :

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. Jacky WOLFARTH), Mme Julie ROJDA (procuration à M. Claude WEIL), M. Antony REIFF (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), Mme Gaëtane CHAUVIN, Mme Elodie PAULUS (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Caroline RUDOLF (procuration à M. Bruno LEFEBVRE), M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM05/01/23 Prorogation d'un poste en contrat aidé (contrat emploi consolidé)

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, rappelle :

Dans le cadre du Plan de Développement de l'Emploi et de l'Inclusion « circuit court pour l'emploi » (PDEI 2018-2021), la Collectivité Européenne d'Alsace a inscrit des actions locales en réponse à des problématiques issues de diagnostics de territoire et de besoins exprimés par des entreprises, notamment la pénurie de main d'œuvre dans les entreprises du paysage.

L'équipe emploi de la CEA, avec ses partenaires de la Chambre d'Agriculture et de la Région, propose un parcours comprenant une formation courte de 4 mois précédant un contrat en CEC d'un an dans une commune, permettant d'être recrutée en contrat d'au minimum 6 mois dans une entreprise paysagiste. Durant la formation préalable et en contrat aidé, les personnes sont formées au permis de conduire, ainsi qu'à des modules du CAPA paysager.

Accusé de réception en préfecture 067-216700286-20230130-DCM5-01-2023-DE Date de rélétransmission : 06/02/2023 Date de rélétransmission : 06/02/2023 Date de réception préfecture; .06/02/2023 Date de réception préfecture; .06/02/2023 Le Conseil Municipal avait délibéré favorablement le 22 février 2022 (DCM 19/02/2022) à la création d'un poste en contrat aidé pour une durée de 9 mois à compter du 1er juin 2022.

Ce contrat aidé arrivant à échéance fin février,

entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide:

- d'en proroger la durée, soit 15 mois supplémentaires à compter du 1er mars 2023.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance, Martin GUNDELACH.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire,

Jacky WOLFARTH.